

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL VILLE D'ERAGNY SUR OISE

SG/LD/20250305 Domaine : 3.5.4

Date de convocation : 16 mai 2025 Date de l'affichage : 16 mai 2025

Date d'affichage de la délibération : 23 mai 2025

Objet : 05 - Autorisation de demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport pour la création de deux terrains de padel et d'un terrain de tennis

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à vingt heures,

Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents: Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES (à partir de 20h51), Jennifer THEUREAUX, Adjoints au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS (à partir de 21h51), Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Agnès LUXIN, Frédérick TOURNERET, Tatjana PUSKAS, Frédérick DIVIALLE, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Sylvie MORELLE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Olivier FOURCHES a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 20h51)
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Evelyne DEL PRETE a donné pouvoir à Madame Marie-Madeleine COLLOT
- Monsieur Alain GAUDISSIABOIS a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV (jusqu'à 21h51)
- Monsieur Marc NADREAU a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Madame Sylvie MORELLE

Absents: Monsieur Pierre MATHEVET

Monsieur Jean-Pierre HARDY a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice: 33

- Présents : 25 (jusqu'à 20h51), 26 (à partir de 20h51), 27 (à partir de 21h51)

- Votants: 32

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Akim BOUKDOUR, Adjoint au Maire chargé des Sports et de la jeunesse,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau Municipal,

Accusé de réception en préfecture 095-219502184-20250522-20250305-DE Date de télétransmission : 28/05/2025 Date de réception préfecture : 28/05/2025 Ville d'Eragny sur Oise-délibération Conseil Municipal du 22 mai 2025

VU l'avis de la Commission Sports et jeunesse,

CONSIDERANT l'aide à l'acquisition d'équipements sportifs mise en place par l'Agence Nationale du Sport,

CONSIDERANT que la Ville souhaite réaliser des travaux pour la mise en place de 2 terrains de padel et d'un terrain de tennis sur le site omnisports de la Butte,

CONSIDERANT que les travaux d'installation des 2 terrains de padel et du terrain de tennis extérieur est estimé à 275 083,95 €,

CONSIDERANT que, dans le cadre de l'aide à l'acquisition d'équipements sportifs, les travaux pour un équipement sportif sont encadrés et que la subvention ne peut dépasser 80% du montant des travaux soit 220 067,16 €,

CONSIDERANT que la ville sollicite également d'autres financements publics,

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la réalisation de ce projet de 2 terrains de padel et du terrain de tennis extérieur et approuve son budget de 275 083,95 € HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter un financement de 70 033,20 € auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre de l'aide « plan 5000 équipements – génération 2024 » pour la réalisation de 2 terrains de padel et d'un terrain de tennis.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise Conseiller régional d'Ile-de-France